

Nouvelles de ces derniers temps - 18 mars 2019

1) *Violences italiennes sur les femmes.*

Première information : la Commission d'Enquête sur le féminicide du Sénat italien vient d'élire comme présidente **Valeria Valente**, du Parti Démocrate (PD), par 16 voix sur 18, presque l'unanimité, elle succède à **Francesca Puglisi**, ex-sénatrice PD, qui a présidé la Commission ces 5 dernières années.



Valeria Valente est militante du PD depuis de nombreuses années, elle a 42 ans et elle est depuis 2018 sénatrice de Naples ; elle s'est spécialisée dans les problèmes de genre et d'égalité des chances entre hommes et femmes (les *Pari opportunità*). Elle a souligné le 6 février auprès du représentant de *Huffpost* que ce problème n'est pas une « *urgence* » (qui n'aurait qu'une durée temporelle déterminée), mais « *un phénomène social et culturel dramatique* » : une femme est tuée en Italie toutes les 72 heures, généralement par son conjoint. La Ligue est hostile à cette égalité, par exemple le Sénateur de la Ligue Simone Pillon vient de proposer une réforme de la garde partagée qui défavorise les femmes et les enfants qui subissent des violences en famille, ce qui a provoqué, le 10 novembre dernier, des protestations publiques sur des dizaines de places italiennes.

Aujourd'hui, les femmes viennent plus souvent déposer une plainte contre leur conjoint violent, mais le problème est d'une part l'accueil insuffisant ou hostile de la police qui parfois laisse tomber la plainte, et d'autre part le fait qu'il n'y a aucune protection assurée aux femmes qui ont porté plainte et qui subissent souvent de nouvelles violences aggravées quand elles reviennent chez elles.

Cette Commission du Sénat représente un progrès, mais notons que la Chambre des Députés n'a encore créé aucune Commission sur ce sujet.

Seconde information : trois juges (trois femmes) ont acquitté en appel deux hommes condamnés pour viol en première instance à 5 et 3 ans de prison (voir la presse du 10 mars 2019). La motivation a fait scandale et conduit la Cour de Cassation à annuler la décision de la Cour d'Appel : « *Cette fille ne plaisait pas (à l'inculpé), si peu qu'il en avait enregistré le numéro de portable sur son propre portable sous le nom de 'Wiking', avec une allusion à une personnalité tout autre que féminine et plutôt masculine* » (*Il Fatto Quotidiano* 10 mars 2019, repris de *Repubblica*). En somme, il ne pouvait pas la violer puisqu'elle ne lui plaisait pas ! Le Procureur a annulé la sentence en précisant que ces mots constituaient une forme ultérieure de violence envers la victime. La Cour d'Appel parlait aussi de la victime comme d'une « *péruvienne rusée (scaltra)* ». Les Associations féministes et beaucoup de syndicats ont vivement protesté contre cette sentence de la Cour d'Appel, ainsi que Valeria Valente.

Troisième information : une émission d'Arte du 5 mars 2019 vient de mettre en cause les prêtres qui violent des religieuses sous le couvert du service de Dieu. Cela ne concerne pas que l'Italie, mais un article de la Directrice de *Témoignage Chrétien* sur *Le Monde* du 12 mars 2019 demande la décanonisation du pape Jean-Paul II qui a couvert ces pratiques indignes d'une institution qui prône la chasteté des religieuses et des prêtres, elles relèvent de la justice civile. Quant au pape François, il a attendu le 5 février 2019 pour reconnaître ces faits, que le Vatican connaît pourtant depuis des années.



2) *La marche pour le climat : des millions de participants.*

Cela étonne tout le monde : il a suffi que **Greta Thunberg**, une petite fille de 16 ans, aille s'asseoir un jour avec son matériel scolaire devant le Parlement suédois, puis qu'une autre l'apprenne en Belgique et fasse de même avec quelques copines pour que le 15 mars dernier le monde entier manifeste pacifiquement et appelle les politiques à se préoccuper du climat et à changer leur mode de pensée. C'est une première, inattendue : est-il donc possible de faire quelque chose ? disent les sceptiques, ou les

indifférents, les « apolitiques ». Eh oui. En Italie, des dizaines de milliers de personnes, peut-être un million, ont défilé le 15 mars, sans aucun incident, à Turin, à Milan, à Bologne, à Florence, à Rome, à Bari, à Palerme, et dans des dizaines d'autres villes. Quelques maires ont participé au défilé, mais aucun parti n'était présent et aucun parti ne représente ces manifestants. Le Président de la République, Sergio Mattarella, a lancé un appel : « *Ce grand nombre de jeunes rappellent à tous et demandent à tous et surtout aux institutions, d'agir pour défendre le climat et l'environnement sur la terre* ». Il y avait tant de monde à Milan qu'il a fallu déplacer la manifestation de la place de la Scala à la plus grande place du Dôme. À Turin, devant la Mairie, les jeunes ont fait sonner en même temps mille réveils pour rappeler que l'on ne pouvait plus attendre. À Brescia, même l'évêque a défilé avec le maire. À Tarente, les jeunes crient « *Vous nous avez cassé les poumons, il n'y a pas de planète B* », pour rappeler la pollution de l'air créée par les usines sidérurgiques de l'Ilva gérées maintenant par Arcelor Mittal, et tous ces étudiants ont adhéré aux associations de défense de l'environnement.



Mais les manifestations italiennes ne sont qu'un élément des manifestations mondiales, de Moscou à



Washington, de Beyrouth à Jérusalem, de Shanghai à Berlin. **Greta Thunberg** a déclaré : « *Nous avons assisté pendant de longues années à des tractations pour des accords misérables sur le climat, nous avons vu des entreprises à qui on a donné le feu vert pour creuser notre terre, forer sous notre sol pour leur profit, brûler notre avenir. Les politiques connaissent la vérité sur le changement climatique et malgré cela ils ont cédé notre avenir aux profiteurs, dont le désir d'argent rapide menace notre existence* ».

Un bon résumé de la réalité. Et retenons que ne

rien faire nous enfonce, alors que quelque chose est possible. Alors bougez-vous un peu plus, si vous pouvez encore le faire.

Et informez-vous pour essayer de mieux comprendre, soyez plus curieux, cela vous aidera sans doute à mieux vous comporter et à agir.

Et il ne faudrait pas oublier non plus les nombreuses manifestations qui s'amplifient aujourd'hui, organisées en particulier par les syndicats. le gouvernement Ligue-M5S devrait se sentir bien menacé, plus encore que par les inculpations par divers procureurs de Matteo Salvini, qui de toutes façons jouit encore de son immunité parlementaire et en profite, quoi qu'il dise..

3) L'anniversaire des Accords du Latran

Depuis la conquête par l'armée italienne de la Rome pontificale, qui devient alors capitale de l'Italie, et le XX septembre la date de la fête nationale, le Vatican n'était plus reconnu comme un État souverain et les rapports étaient coupés entre la Papauté et l'Italie, dont les dirigeants politiques étaient excommuniés, tandis que l'encyclique *Non expedit* (il ne convient pas) interdisait aux catholiques de participer à la vie politique italienne, « ni élus ni électeurs ».

La « question romaine » est réglée le 11 février 1929, par un Pacte entre Mussolini, au nom de l'État fasciste et le cardinal Gasparri au nom du pape Pie XI (image ci-contre). C'était l'affirmation du principe de la religion d'État. Les Pactes du Latran sont ensuite intégrés dans la constitution républicaine de 1948, votés par le Parti Communiste Italien, et malgré la forte opposition du Parti Socialiste, du Parti Libéral et du Parti d'Action, et malgré les contradictions entre ces pactes et les articles 3 et 8 de la Constitution républicaine.



Les Pactes sont au nombre de trois : le premier est le **Pacte entre l'État italien et l'État du Saint-Siège**, qui reconnaît la Cité du Vatican (44 hectares) comme un État

souverain indépendant, et Rome comme capitale de l'État italien. Un second texte est signé, un **concordat entre l'État italien et l'Église catholique italienne**, qui institue la religion catholique comme « *seule religion de l'État italien* », rendant l'enseignement religieux catholique obligatoire dans les écoles, interdisant le divorce, dispensant les prêtres de service militaire, et autres avantages. Un troisième texte est un **accord financier** selon lequel l'État italien verse une indemnité de 750 millions de lire au Saint-Siège en compensation des territoires pris à l'ancien État pontifical (18.000 km²). Ce sera la base de l'important patrimoine du Saint-Siège. L'État italien paye par ailleurs aux ecclésiastiques et aux religieuses un salaire mensuel, la « *Congrua* ». La « *Loi des Garanties* » (*Legge delle Garantigie*) du 13 mai 1871 avait garanti ce subventionnement de l'Église par l'État.

En juillet 1933, au nom de Pie XI, le cardinal Pacelli (futur pape Pie XII) signe aussi un concordat avec l'État nazi d'Adolphe Hitler.

L'Italie est toujours un État concordataire, mais ces textes ont été revus et modifiés par un accord signé le 16 février 1984, après des années de négociations. L'accord de 1984 compte 14 articles. Le catholicisme n'est plus la « *seule religion de l'État italien* », et l'enseignement de la religion catholique dans les écoles publiques devient facultatif. La « *Congrua* » est supprimée et remplacée par la possibilité de verser à une Église le 8 pour 1000 des revenus déclarés par la loi 222 de mai 1985, encore en vigueur. La nouveauté était que les Églises autres que la catholique (protestants, vaudois, ...) pouvaient aussi bénéficier du 8/1000 par le biais d'« ententes » avec l'État.

Ainsi s'affirmait la laïcité de l'État italien, le mariage religieux cesse d'être la référence, et l'Église ne peut plus célébrer un mariage s'il n'a pas été précédé d'un mariage civil. L'Église elle-même avait reconnu le principe de la laïcité au cours du Concile Vatican II.

Malgré tous ces changements, l'Italie reste un pays concordataire, l'Église continue souvent à intervenir dans la vie politique italienne, dans un certain renouveau de l'intégrisme catholique, en particulier sur tous les problèmes touchant à la famille, au mariage et à la sexualité. Et la discussion continue sur ce que doit être la « *laïcité de l'État* ». Il n'y a pas qu'en Italie.

4) 41e anniversaire de l'enlèvement d'Aldo Moro.



La presse a rappelé le 16 mars 2019 le 41e anniversaire de l'enlèvement d'**Aldo Moro**, Via Fani à Rome en 1978, et le 9 mai ce sera celui de la découverte de son cadavre, via Caetani. On parle de l'enlèvement par les Brigades Rouges, mais on sait aujourd'hui que les véritables acteurs de l'enlèvement et de l'assassinat de ses 5 gardes du corps ne furent pas les hommes des BR mais des hommes de main de la CIA américaine et des services secrets de Libye où la CIA entraînait ses tueurs. Les hommes des BR ne furent probablement pas non plus ses assassins, ils étaient en train de négocier avec les services de l'État italien un échange de Moro contre quelques membres des BR faits prisonniers. Mais ni la CIA ni la majorité des dirigeants de la Démocratie Chrétienne ne voulaient que Moro puisse aller jusqu'au bout de sa négociation d'un « *compromis historique* » avec le parti Communiste Italien, alors en pleine ascension. Ils préférèrent sacrifier

Aldo Moro. Sa famille le leur a reproché de façon claire. L'histoire italienne aurait peut-être été autre, qui sait ?

5) Les résultats des élections dans les Abruzzes et en Sardaigne

Si on regarde les résultats au-delà des discours, on voit que dans les deux régions c'est le centre droit (du parti berlusconien *Forza Italia* au parti néofasciste *Fratelli d'Italia*, en passant par la *Ligue* de Salvini) qui a gagné ces élections et pas seulement la Ligue. Certes elle a progressé tandis que le M5S perdait souvent la moitié de ses voix antérieures, mais ce n'est pas un triomphe. Quant au centre gauche, il perd mais il est loin de disparaître :

* **dans les Abruzzes** : à droite, La Ligue obtient 27,54% (10 sièges), Forza Italia 9% (3 sièges), Fratelli d'Italia 6,5% (2 sièges), Azione politica 3,2 (1 siège) et Unione di Centro/ Democrazia Cristiana 2,9% (1 siège). Total = 48,00% pour le centre droit qui arrache la présidence avec Marco Marsilio, de Forza Italia.

à gauche, Partito democratico 11,13% (4 sièges), les 7 petits groupes alliés 20,2% (2 sièges). Total = 31,3%.

Mouvement 5 Étoiles, 20,2% (7 sièges).

Casa Pound (autre mouvement néofasciste), 0,42%.

Le tout pour une participation de 52,96%.

* **en Sardaigne** : à droite, centre droit, 47,81% dont Ligue 11,4%, Forza Italia 8%, Fratelli d'Italia 1,7%, Riformatori Sardi 5%

centre gauche, 32,93%, dont PD 13,45%, autres groupes pro-Zedda le reste.

M5S, 11,18%

Partito dei Sardi 3,34%

Sardi Liberi 2,30%

pour une affluence aux urnes de 53,77%.

Sur les deux régions, la Ligue ne fait donc qu'une moyenne de 19%, avec une participation d'à peine plus de 50%. Elle ne représente qu'environ 10% des Italiens, mais les hurlements permanents de Matteo Salvini et les lois qu'il propose font de lui le leader apparent. Actuellement, voyez la loi qu'il fait voter sur la légitime défense, qui développe le droit à une arme et au droit de s'en servir en cas de cambriolage : le droit de tuer va se développer en Italie comme aux Etats-Unis, on en verra les résultats.

Un autre aspect fascinant de Salvini : il a proclamé à plusieurs reprises, il l'a repris quand **Cesare Battisti** est arrivé en Italie, que les condamnés devaient « pourrir en prison » (*marcire in galera*). Il a oublié que, dans un État de droit, le criminel doit être « puni » mais que la punition ne consistait pas à le faire « pourrir ». Salvini revient au fond aux pratiques de l'Ancien Régime où le condamné devait aussi souffrir et où on l'écartelait ; l'italien **Cesare Beccaria** et le français **Michel Foucault** avaient montré l'inhumanité de ces pratiques, peu à peu abandonnées. Salvini revient en arrière. Si Cesare Battisti est coupable, qu'il soit puni et non laissé pourrir. Cette proposition de Salvini est révoltante et devrait provoquer des réactions fortes des magistrats, avocats et défenseurs des libertés.

Et les gouvernants italiens se battent comme des meutes de chiens qui se disputent un terrain et cherchent à le marquer de leur pipi. Le vieux chef de meute Berlusconi maintient sa pression et se présente aux élections européennes ; récemment en Basilicata, il déclarait que qui soutenait ce gouvernement n'était qu'un « couillon » et une « honte » ; Grillo lui répond que « les paroles du psycho-nain ne sont qu'un pet ». C'est le style des débats ! Encore récemment dans la campagne de Basilicata, Salvini contesté par le public n'a su que répondre « Vous me les cassez, tirez-vous de mes couilles » (*Rompete, toglieatevi dalle palle*). Et dans le gouvernement, ils se battent sur tous les grands sujets, mais ils restent « unis », désaccords sur le TAV, sur la politique étrangère vis-à-vis de la Chine, etc. Pour le moment, c'est le vice-président Salvini qui aboie le plus fort et semble diminuer peu à peu l'importance du petit Di Maio, qui aboie moins fort et moins souvent. Et tous n'attendent qu'une chose, le résultat des élections européennes, de la réalité du « peuple » ils se moquent, que ce soient toujours les plus pauvres qui paient, ce n'est pas leur centre d'intérêt : seule question, serai-je élu, mon parti va-t-il gagner les prochaines élections ? Mamma mia !

6) Et à part ça ?

De tant de choses italiennes la presse française ne s'occupe pas, par exemple du



Festival de Sanremo. C'est certes toujours une manifestation d'une grande médiocrité, mais chaque année cela reste en Italie, une des grandes manifestations musicales, regardée pendant cinq jours à la TV par des millions de spectateurs, on pourrait en dire deux mots.

Cette année le vainqueur a été

Alessandro Mahmoud (ci-dessus), classe 1992, déjà remarqué au Festival de 2016 comme jeune interprète pour sa chanson *Dimentica*. Il gagne cette année



après la publication de son EP *Gioventù bruciata*, un ensemble cosmopolite de sons Pop, Rythm and blues et musiques orientales qui s'affirme dans *Soldi*, la chanson gagnante d'un texte qui n'est pas inoubliable. Mahmoud est de père égyptien.

La presse signale que **Loredana Bertè** avait encore les plus belles jambes du Festival (est-ce pour cela qu'elle est arrivée en 4e position ? Vous pouvez les voir sur Internet), et que **Patty Pravo** était parmi les plus mal habillées (Voir image ci-dessus) et arrivée en 21e position.

Parmi les anciens, il semble que les meilleurs furent **Simone Cristicchi** et **Daniele Silvestri**. **Celentano** a dit beaucoup de bien de l'animateur **Claudio Baglioni**, très critiqué par beaucoup d'autres. En somme un Festival médiocre dans l'ensemble, comme les précédents.

Et les polémiques se sont déchaînées pour savoir si le double vote d'un jury de quelques spécialistes d'une part et le vote populaire par Internet de l'autre, ne doit pas être supprimé au profit du seul vote populaire. On continue à se demander comme chaque année s'il ne faudrait pas « réformer » le Festival de Sanremo. Quelle nouveauté !



Nous n'oublions pas non plus que nous célébrons cette année le 80e anniversaire de **Giorgio Gaber**, né en janvier 1939. Il est mort en janvier 2003 mais l'Italie l'écoute toujours. Ses deux derniers disques, *La mia generazione ha perso* et *Io non mi sento italiano* sont une des analyses les plus lucides de notre actualité dans la chanson italienne. Il y a aujourd'hui beaucoup d'italiens qui disent qu'ils ont honte de la politique de leur pays, des décisions de la Ligue et de l'image qu'elle donne de l'Italie, tout en ne désespérant pas de voir venir un changement qui débarrasserait le pays de ses relents fascistes renaissants. Comme dit Gaber : « *Je ne me sens pas italien / mais par chance* ou *malheureusement / par chance je le suis* ».

Et dans quelques jours, des comptes-rendus de livres qui vous intéresseront.

Jean Guichard, 18 mars 2019